

- Le Syndicat Mixte des gorges du Gardon
- Actions du LIFE *TERRA MUSIVA*
- Travaux de débroussaillage
- Techniques de débroussaillage
- Hauteurs de coupe
- Cueilleurs





Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon

Membres : 10 communes membres et le Conseil départemental du Gard

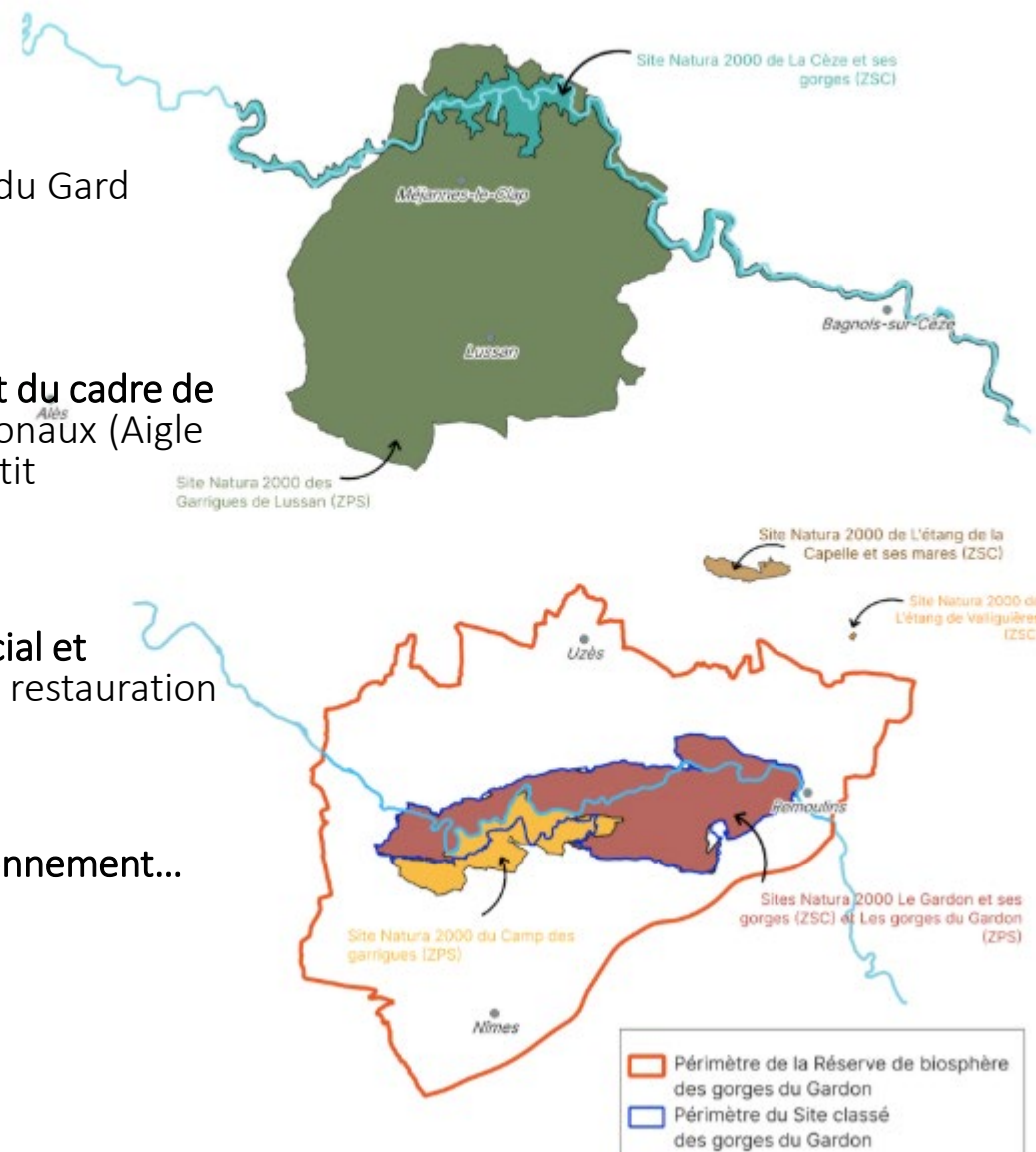
Actions :

***Protection du patrimoine naturel, culturel, paysager et du cadre de vie** (Animateur de 7 sites Natura 2 000, 3 Plans Nationaux et régionaux (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Chiroptères), restauration du petit patrimoine bâti...)

***Aménagement du territoire, développement local, social et culturel...** (plan paysage transition énergétique, installation d'une restauration collective...)

***Accueil, information, formation et éducation à l'environnement...** (chantier d'insertion, maison castor, animations scolaires...)

Périmètres géographiques et thématiques de missions et compétences du Syndicat mixte des gorges du Gardon



Création en
1993

35 salariés



Actions du LIFE Terra Musiva

Quand ? 09/21 - 09/26

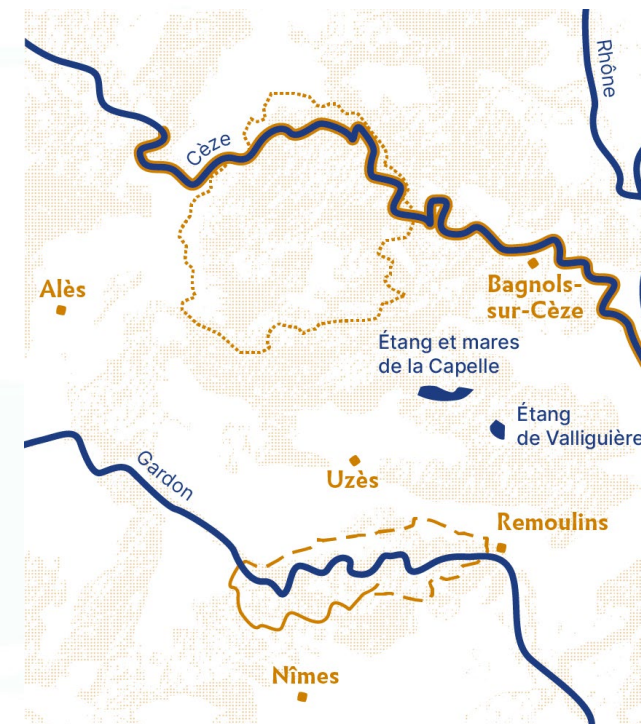
Qui ? 9 bénéficiaires associés (70 personnes)

Pourquoi ?

- Renforcer la conservation de 4 habitats et 9 espèces d'intérêt communautaire du territoire des garrigues gardoises
- Soutenir et développer les pratiques agricoles et pastorales favorables à la biodiversité
- Sensibiliser, accompagner et impliquer habitants, professionnels et élus du territoire

Où ? 7 sites Natura 2000

Combien ? 6,1 millions €
75% financés par LIFE
16% co-financeurs nationaux



Site Natura 2000

- Le camp des garrigues
- - - Le Gardon et ses gorges et les gorges du Gardon
- Garrigues de Lussan
- La Cèze et ses gorges
- Étang et mares de la Capelle
- Étang de Valliguières

Coordinateur



Partenaires associés



Financier principal



Co-financeurs



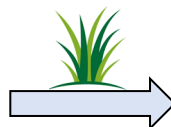


Travaux de débroussaillage

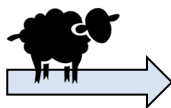
Réouverture de 607 hectares en 2023 et 2024



Enjeux environnementaux



Prise en compte de la dynamique de végétation



Entretien par un troupeau après Le débroussaillage



Zones accessibles aux engins



Techniques de débroussaillage

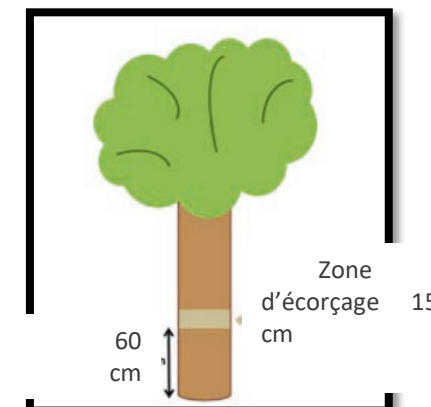
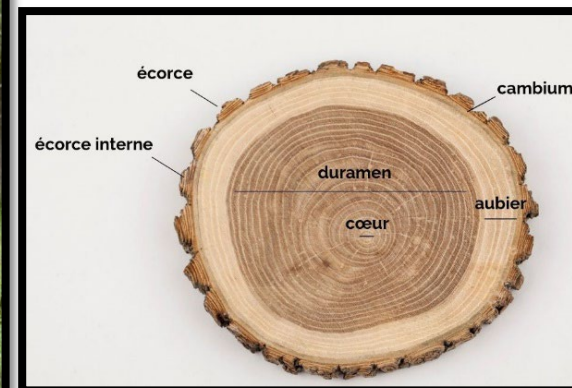
Travaux mécaniques avec tracteurs **sans** export

Travaux mécaniques avec tracteurs **avec** export

Arrachage

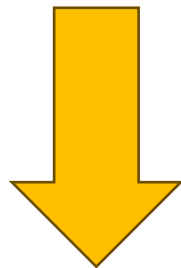
Travaux manuels

Annelage





Coupe rase



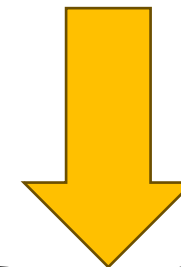
- Pas de branche pouvant blesser les brebis
- Végétation pousse moins vite



- Selon chauffeur raclage du sol
- Destruction des habitats et de certaines espèces



Coupe à
10 cm à 20 cm



- Moins de destruction d'habitats et d'espèces
- Plus d'herbe immédiate pour les troupeaux



- Végétation pousse plus vite
- Présence de chicots
- Paysager

Cades – Lussan / Herbier des garrigues

